Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 20

Artikel: Deux mots de réplique

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041190

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

du raisonnement par l'observation. L'enfant verra alors tracée devant lui la voie sûre, celle qui mène au progrès et rend avide de savoir toujours plus et toujours mieux. F. B.

Deux mots de réplique

Pour ne pas fatiguer longtemps le lecteur, j'aborde la question sans préambule.

Est-ce qu'une dictée sténographique au tableau noir constitue un exercice de cacographie ?

— Non, répond M. Agmen, car les signes sténographiques représentent des *sons* et non les *lettres* ordinaires de l'alphabet. Ils restent étrangers à l'orthographe.

— Cette réponse serait péremptoire, si le tableau noir était une sorte de phonographe, s'il s'agissait de lire simplement cette dictée et non de la convertir en écriture ordinaire, si les mots dont se compose la dictée se présentaient nécessairement sous la forme phonétique et venaient frapper directement l'oreille. Il n'en est pas ainsi du tout ; car les mots de la dictée sont figurés par des signes *graphiques* et non pas des signes *phonétiques*. Ils arrivent à l'esprit de l'enfant par l'intermédiaire de la vue non par l'ouïe. Pour traduire cette dictée, pour convertir ces signes graphiques en écriture ordinaire, l'enfant doit se demander quelle lettre, quelle syllabe représente chaque signe sténographique de la dictée. Or, il est évident que si ces signes sténographiques rappellent à mon esprit d'autres lettres, d'autres syllabes, que celles que m'impose l'orthographe, je suis fatalement induit en erreur.

Prenons, par exemple, la syllabe *mè*, qui en sténographie est figurée par deux signes. Que je sténographie le mot *mè*(*re*), ou *mai*(*re*) ou *mei*(*lleur*), etc., j'emploierai chaque fois les mêmes caractères. L'enfant, qui ignore l'orthographe, les traduira naturellement par les mêmes lettres. La prononciation, les *sons* resteront étrangers à ce travail, puisqu'il s'agit de traduire une écriture, non en *paroles* mais en une autre écriture. C'est là que gît l'erreur de M. Agmen.

Comment voulez-vous que l'écolier se familiarise avec l'orthographe des mots, si on place sous ses yeux, au tableau, des signes que, dans son ignorance, il ne peut traduire qu'au hasard ou d'une manière fautive ? N'est-ce pas là de la cacographie ?

Mais n'insistons pas. Passons à d'autres observations.

Je dois dire, que durant mes études, comme beaucoup d'autres écoliers, je me suis laissé attirer par ce que la sténographie présentait de mystérieux. Je l'ai donc apprise et

pratiquée plusieurs années. Ajoutons qu'elle ne m'a rendu aucun service. Je me garderai bien cependant de conclure qu'elle ne soit utile à personne.

Je vois tous les jours des collègues qui ont étudié cet art comme moi. L'un d'entre eux continue même à s'en servir pour envoyer des cartes postales à son frère.

Mais — c'est à ceci que je voulais arriver — il n'en est pas un de ces praticiens qui ne haussent les épaules quand on leur parle de *l'importance* de la sténographie. Tous ont ri aux éclats quand je leur ai lu cette phrase pompeuse de M. Seignette : « Ceux qui attaquent la sténographie sont ceux qui ne la connaissent pas. Je n'ai jamais vu un homme qui, ayant seulement consacré quelques semaines à l'étude de cet art, n'en soit devenu un défenseur convaincu. »

Non, M. Agmen, gardons-nous de considérer la diffusion plus ou moins grande de la sténographie comme le thermomètre de l'instruction d'un peuple. Ce sont là des exagérations qui font toujours tort à une cause.

Comme cet art ne développe aucune faculté et ne donne aucune connaissance positive, laissons-le à la porte de l'école primaire, à moins qu'un jour il ne remplace l'écriture commune. Dans ce cas, tous les enfants devront l'apprendre.

Nos programmes scolaires sont très chargés. N'allons pas perdre notre temps et user nos efforts à enseigner aux enfants une seconde écriture qui sera complètement inutile à la plupart d'entre eux.

Nous avons une tâche plus importante, plus féconde, plus noble à remplir.

Un vieux magister.

QUELQUES CHIFFRES INTÉRESSANTS

Puisque nous parlons de sténographie, nous mettrons encore sous les yeux de nos lecteurs les lignes suivantes, qui nous arrivent de Genève :

La *Deutsch Stenographen Zeitung* nous apprend qu'en 1901, avant l'ouverture des cours de cette année-là, les écoles de sténographie allemandes comptaient 3408 Sociétés ayant ensemble 110,683 membres, dont 1773 Sociétés et 67,775 membres appartenant à l'école Gabelsberger, 1234 Sociétés et 34,425 sténographes pratiquant le système Stolze-Schrey unifié, 272 Sociétés et 5269 membres pratiquant la sténographie nationale des frères Kunowski, 22 Sociétés et 755 membres pratiquant le système Arends ancien, 98 Sociétés et 2300 membres pratiquant